

# PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs  
« L'Ile aux potes »

**FAMILLES RURALES DE FOURNEAUX**

90 Place de l'Eglise 42470 Fourneaux

Tél : 06 73 82 21 80

@: [afr.lileauxpotes@gmail.com](mailto:afr.lileauxpotes@gmail.com)

**Directeur de l'accueil : Bastien BERTHOLON**



## LES GRANDES LIGNES DU PROJET EDUCATIF

Familles Rurale de Fourneaux est une association du mouvement d'éducation populaire. L'Education Populaire a comme postulat que chacun doit avoir accès à un cadre favorable pour apprendre, s'épanouir et trouver sa place dans la société. Les valeurs de l'éducation populaire reconnaissent à chacun la volonté de progresser, de s'épanouir et de développer des apprentissages citoyens et ce dans le respect de la convention des droit de l'enfant.

Les fondements de l'éducation nous invitent à penser que tous les individus ont la capacité à se développer tout au long de leur vie s'ils en ont le désir et les possibilités.

Le projet éducatif est l'émanation d'une réflexion collective d'acteurs locaux soucieux du « bien-être » des enfants et des jeunes.

La base des orientations éducatives est fondée sur une détermination collective à « assumer les responsabilités en conduisant les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social ». C'est pourquoi toutes les orientations et choix d'actions sont régulièrement pensés et définis en fonction des contextes sociaux et environnementaux.

« Familles Rurales de Fourneaux » doit permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture en tant que lieu d'expérimentation et d'insertion sociale. Il se mobilise pour encourager les initiatives, la prise de responsabilités et les pratiques citoyennes. Il est un lieu de rencontres, d'échanges, où l'on peut s'exprimer, recevoir, pratiquer, partager. Il défend la citoyenneté et la laïcité.

Il est **ouvert à tous**, il est respectueux des convictions personnelles, il s'interdit toute attache à un parti, un mouvement politique, une confession, c'est un espace de tolérance et de respect.

## LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le projet pédagogique donne un sens aux initiatives et aux projets de notre équipe. Nous estimons que le projet pédagogique est le référentiel de l'activité professionnelle de l'équipe d'animation.

Ce document sera le garant des projets apportés par chacun et les conditions de leur mise en œuvre.

Les parents disposeront de repères sur la vie de leur enfant durant sa présence au sein des accueils de loisirs.

Nos différents partenaires, en consultant ce projet, pourront repérer les démarches et actions mises en œuvre et ainsi, apprécieront leur pertinence en regard du projet éducatif.

## LES CARACTERISTIQUES ET MISSIONS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le lieu d'accueil est situé dans l'école publique de Fourneaux et dans la salle de l'an 9 durant le mois de juillet. Cet endroit est aménagé en conséquence afin que les enfants s'y sentent bien.

### OBJECTIFS GENERAUX

L'accueil de loisirs « L'île aux potes » de Fourneaux a pour objectifs :  
« D'offrir aux enfants de 3 à 11 ans résidant sur le territoire de la communes de Fourneaux et ces alentours, les ressources nécessaires à sa construction et à son épanouissement ».

Il oriente sa politique éducative autour de trois valeurs fondamentales en liens avec l'organisme:

**✚ L'OUVERTURE A L'AUTRE :**

Permettre aux enfants de développer leur curiosité et de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

**✚ L'AUTONOMIE :**

Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant.

**✚ LA CITOYENNETE :**

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre-ensemble, dans le respect des différences.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

### Objectif général

#### **Garantir la sécurité physique, affective, psychologique et morale de chaque enfant**

Le centre de loisirs maternel de Tarare accueille de jeunes enfants peu familiarisés à la vie en collectivité. La séparation avec la famille peut être source d'angoisse non seulement pour l'enfant mais également pour ses parents. L'enfant ne doit pas se sentir abandonné par ses parents. Le climat chaleureux de l'accueil permettra aux parents de se sentir à l'aise et donc de renvoyer à leur enfant une image positive du centre, ce qui facilitera la séparation.

L'accueil de loisirs doit répondre aux besoins affectifs de l'enfant qui doit s'y sentir en sécurité. En effet il est important que l'enfant prenne rapidement ses repères dans l'espace. Cela passe par l'instauration d'une relation de confiance entre l'animateur et l'enfant mais aussi entre l'animateur et les parents.

### Objectifs opérationnels

- **Considérer l'enfant dans son individualité à l'intérieur du groupe**

Moyens et méthodes:

- L'espace de vie sera accueillant et fonctionnel : mobilier à la hauteur des enfants, matériel adapté et offrant à l'enfant de nombreuses possibilités de découvertes et d'expérimentations.
- Chaque enfant sera suivi individuellement dans chaque activité par l'équipe d'animation.
- Sous forme de rituels, plusieurs temps de regroupement collectifs sont mis en place.
- Dans une démarche de valorisation, chaque enfant pourra prendre la parole lors de différents temps d'échanges organisés durant lequel il pourra s'épanouir à l'intérieur d'un groupe de camarades.

- **Accompagner l'enfant vers l'autonomie**

- L'équipe d'animation met en place divers repères visuels permettant à l'enfant de pouvoir évoluer dans les locaux, de se repérer et de lui donner confiance.
- Chaque enfant est accompagné durant chaque moment de la vie quotidienne et est encouragé à essayer seul.
- Chaque enfant aura un porte manteau attribué, ainsi qu'un espace où il pourra déposer son sac et ses chaussons. Il sera invité à personnaliser cet espace à son goût pour le retrouver plus facilement.

- **Respecter le rythme de l'enfant**

- L'équipe d'animation prends en charge chaque enfant individuellement dès son arrivée dans la structure. Dans le but d'adapter nos action et le rythme de la journée, un travail de transmission en lien avec parents est essentiel : Est-ce que l'enfant à bien dormi cette nuit ? Comment se sent-il en venant dans la structure ? etc...
- Un temps calme de repos est rigoureusement suivit. L'équipe porte une attention particulière à ce que ce temps soit de qualité, en aménageant l'espace en fonction. Des livres adaptés ainsi que des ambiances sonores sont utilisées pour accompagner l'endormissement des enfants.
- Les différents temps des journées sont mis en place en suivant le rythme de chaque enfant. Ceux sont modulables et modifiées en fonction de l'état de fatigue des enfants.

- **Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux horizons**

- Pendant les vacances, une sortie par semaine est organisée. La destination est choisie pour permettre aux enfants de découvrir des activités, des univers différents. Les sorties sont culturelles (spectacle, cinéma, musée...)
- Un intervenant musical à été programmé pour intervenir au sein du centre de loisirs. Des instruments atypiques seront proposés aux enfants et de nouveaux rythmes musicaux leur permettront une découverte de nouveaux horizons. Sous forme de deux mini-groupes, cette intervention sera proposée en deux demi-journées durant lequel les enfants seront invités tester les instruments.

**Voici 3 objectifs que l'équipe s'est fixée en lien avec l'intervant :**

- Mémoriser une combinaison de 5 notes et les jouer dans l'ordre.
- Jouer d'un instrument en groupe, en internant au bon moment.
- Savoir reconnaitre un rythme de musique connu, joué par l'intervenant

- **Favoriser la communication et la relation avec les familles**

- Chaque famille est accueillent individuellement dès son arrivée dans la structure.
- Un coin café et jus d'orange est mit en place à l'entrée permettant aux familles de faire une halte et de discuter avec l'équipe d'animation.
- Des moments de partages comme goûters géants ou après midi jeux sont organisé pour lier les familles aux temps d'accueil de leurs enfants.

## LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### →L'inscription

Pour accéder à l'accueil de loisirs, il est nécessaire d'être adhérents à Famille Rurales. L'adhésion est confirmée par une cotisation de 30€ pour l'année civile.

Il est ensuite nécessaire de constituer un dossier d'inscription complet. Il doit comporter les pièces suivantes :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Photocopie du carnet de vaccination
- Attestation de la CAF faisant apparaître le quotient familial
- Photocopie de la mutuelle
- Attestation de responsabilité civile
- Une fiche de réservation accompagnée du règlement permettra de réserver définitivement l'activité.

### →Les horaires d'ouverture

Durant les périodes de vacances : Automne, Hiver, Printemps, Eté (juillet)

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h15 et de 13h15 à 18h30. Possibilité de prendre le repas.

### →Le type d'activités

Les plannings d'activités découlent du projet pédagogique. Ils sont élaborés dans le but d'atteindre les objectifs fixés. Ils sont construits autour d'un thème particulier.

Les techniques pédagogiques sont diverses et variées:

- ↔ **Manuelles** : Elles doivent être élaborées pour paraître intéressante aux yeux des enfants et des jeunes.
- ↔ **De temps libre** : Elles sont nécessaires car, à tout âge, on éprouve le besoin de choisir une activité, que l'on partagera avec d'autres enfants.
- ↔ **Sportives** : Elles peuvent être individuelles ou collectives.
- ↔ **Culturelle** : Elles doivent être en cohérence avec un projet d'animation
- ↔ **Sorties** : Elles doivent être ludiques. Elles intègrent un temps de projet.
- ↔ **Séjours et mini-séjour** : Ils nécessitent de créer une vie collective.
- ↔ **Les projets** : Ils peuvent être de court, moyen à long terme.
- ↔ **Stages** : Ils doivent initier l'enfant et le jeune.

### →Les tarifs

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial.

## LE ROLE DES ANIMATEURS

L'animateur n'est pas uniquement là pour encadrer et surveiller les enfants, ou mettre en place une multitude d'activités tout au long de la journée.

Il a un **rôle éducatif**, valorisant l'apprentissage de la vie en collectivité, des règles de vie en société, et des besoins de l'enfant et son rythme. Chaque enfant est différent et c'est le rôle de l'animateur de prendre chaque individu en considération dans le groupe et non le groupe comme un tout. Il accompagne les enfants dans ces apprentissages et les aide à prendre conscience d'eux-mêmes, à penser par eux-mêmes, à affirmer et défendre leurs propres idées.

Il a également un **rôle de sécurité**. Sécurité aussi bien affective, morale, que physique.

Il a enfin un **rôle d'animation**, pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.

### *Auprès des enfants*

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part au responsable de l'accueil de loisirs des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

### *Avec ses collègues*

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il respecte le travail de l'autre

### *Avec les parents*

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

## LE ROLE DU DIRECTEUR

Le directeur a pour mission, avec son équipe, de mettre en œuvre des vacances et des loisirs d'enfants et de jeunes dans le cadre de projets respectueux de tous et chacun. À partir du cadre fixé par **le projet éducatif**, il élabore **le projet pédagogique** du séjour, en impliquant autant que possible l'ensemble de ses acteurs directs (animateurs, prestataires, mineurs, personnel technique, etc.) et indirects (parents, autorités locales, mairie, etc).

En fonction des organisateurs, il recrute tout ou partie de son équipe et peut être amené à organiser une réunion de préparation en amont du séjour.

Sur place, le directeur est responsable de l'équipe technique et pédagogique. Il s'assure de la mise en œuvre du **projet pédagogique** d'une part mais également du suivi comptable et financier du séjour. Il est régulièrement en contact avec les familles, notamment pour le suivi sanitaire des mineurs accueillis.

À la fin du séjour, il effectue un bilan avec son équipe, qu'il partage ensuite avec l'organisateur à des fins d'amélioration du séjour.

### **Le directeur est une personne responsable**

- Il a le souci permanent de garantir la sécurité physique, morale et affective de tous,
- Il est structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité. Respectueux des idées des autres, il a lui-même des convictions. Les exprime et sait les défendre,
- Il fait confiance en l'adulte comme en l'enfant en reconnaissant leurs compétences,
- Il rend des comptes, aux institutions de tutelle ainsi qu'à l'organisateur qui l'a recruté.

### **Le directeur est un agent de relation**

- De par son écoute attentive et sa disponibilité, il prend en compte les spécificités de chacun, enfants comme adultes,
- Il développe les relations et favorise l'autonomie. Il travaille étroitement avec l'organisateur avec qui il partage des convictions et des modes d'organisation,
- Il sait s'appuyer sur des personnes ressources, notamment auprès des services déconcentrés du ministère et de ses interlocuteurs.

### **Le directeur est un praticien**

- Il travaille au quotidien avec des équipes et des publics. Il prépare ses journées et anime des rencontres avec les différents interlocuteurs,
- Il est au contact des publics et connaît les situations,
- Il analyse sa pratique, imagine et anticipe ses expériences futures.



## JOURNEE TYPE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

### ARRIVER DES ANIMATEURS: 7h30

L'animateur responsable de l'accueil remplit la **fiche de présence** journalière afin que le pointage de la journée s'effectue manuellement.

Sur la fiche de présence, remplir les cases, le matin, le midi, le soir :

→ des enfants présents en vert

→ des enfants absents en rouge

### TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN : 7h30-9h00

Il doit être « Chaleureux, Rassurant, Sécurisant »

#### ***Avec l'enfant :***

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant, afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société. L'animateur est auprès des enfants.

#### ***Avec le parent :***

L'animateur échange sur l'enfant, le déroulement de la journée, fais visiter.

A la fin des accueils (matin, midi, après-midi) des enfants, informer le responsable des accueils de loisirs concernant l'absence des enfants afin de contacter les parents.

### L'ACTIVITE : 9h00 - 11h15

9h - 9h30 :

- Sensibilisation et présentations de l'activité aux enfants.
- Les animateurs installent, préparent l'activité par le biais des fiches techniques avec les enfants.

9h30 - 10h30 :

- Déroulement de l'activité des animateurs.

10h30-10h45 :

- Rangement avec les enfants.

Les enfants participent à l'installation et au rangement de l'activité. L'animateur doit donner des responsabilités aux enfants.

Toutes les activités doivent être préparées à l'avance. Les fiches d'activités doivent être transmises au responsable des accueils de loisirs. (Types d'activités, tranche d'âge,

nombre d'enfants, lieu d'activités, durée, objectifs pédagogique, matériels, déroulement, critère d'évaluation). Une image de l'activité est conseillée afin de comprendre le matériel demandé.

L'animateur a essayé son activité :

Activités manuelles : un prototype a été créé afin de donner un exemple aux enfants

Activités physiques : L'animateur connaît parfaitement les règles du jeu.

L'animateur a préparé son matériel (La demande de matériel s'effectue avant que le programme sorte auprès des familles).

L'activité doit être **pertinente, cohérente, efficace, avoir un impact, viable.**

**Les animateurs doivent évaluer leurs animations selon les objectifs fixés.**

### TOILETTE TRAJET CANTINE : 11h15 - 11h45

Les animateurs s'assurent du nombre d'enfant qui prennent le repas à la cantine. Les animateurs doivent porter un gilet jaune pour le trajet.

### REPAS : 11h45 - 12h45

Les enfants qui prennent le repas à l'accueil de loisirs arrivent à 11h45 dans la salle de cantine avec leurs animateurs. Tandis que les autres seront à l'accueil de loisirs dans les différents espaces de jeux avec un animateur en attendant le parent pour un départ échelonné.

Le temps de repas est une activité à part entière qui tend à :

- Amener à plus de convivialité et d'autonomie pendant le temps repas.
- (décoration, appropriation de l'espace, plus de responsabilité dans la gestion de son repas et du bruit)
- Apporter une sensibilisation sur l'équilibre alimentaire
- Proposer un temps d'activité où l'enfant devient acteur.
- Favoriser le vivre et le manger ensemble dans le respect et la coopération

Le repas doit être un moment convivial, de calme et de détente. Les enfants peuvent se placer comme ils le souhaitent. Les animateurs se répartiront aux tables des enfants.

Le repas est un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, autonomie dans les gestes, règles de collectivité...)

Chacun est invité à goûter.

Les animateurs se doivent d'être disponibles, de favoriser la prise d'initiatives des enfants, d'aider les plus jeunes qui en ont besoin.

Un chef de table est désigné au hasard pour remplir la corbeille de pain, les pots d'eau.

Les enfants participent au débarrassage de la table. En effet, tout en restant assis ils répartissent leurs couverts, leur assiette et leur verre au milieu de la table. Le chef de table ramène le tout sur le chariot prévu à cet effet.

## **TEMPS LIBRE EN EXTERIEUR : 12h45 - 13h05**

Une activité courte est mise en place par les animateurs tel qu'un jeu coopératif en extérieur. Les enfants ont le choix de participer ou de jouent librement en extérieur avec cerceaux, ballons, échasses pendant que d'autres passe le balai et nettoie les tables par roulement. Le départ de la cantine a lieu vers 13h05.

## **TEMPS D'ACCUEIL DU MIDI : 13h15 - 14h30**

Il doit respecter le temps de la sieste, le temps calme de chacun

### ***Avec l'enfant :***

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...

### ***Avec le parent :***

L'animateur échange sur l'enfant, le déroulement de l'après-midi.

## **LE TEMPS DE REPOS, TEMPS CALME, TEMPS LIBRE : 13h15 - 14h30**

Très important dans la journée, c'est le moment, après le repas, où les plus jeunes vont faire la sieste (dans la salle dortoir), accompagnés d'un animateur qui les sécurisera en leur racontant une histoire, en leur faisant savoir qu'il reste attentif, même pendant leur sommeil, etc.

Pour les autres, c'est un moment où ils peuvent choisir de rester en groupes ou de prendre un peu de recul, avoir une activité libre, c'est-à-dire qu'ils peuvent choisir selon leur envie, tout en sachant ce qui est mis à leur disposition (coin lecture, coloriage, jeux de société, etc.)

Les animateurs doivent rester disponibles et veiller à la sécurité des enfants, tout en laissant ceux-ci en autonomie.

Le rôle de l'animateur sera d'aménager de nouveaux coins de vie avec les enfants en fonction de leurs envies et de leurs choix. Ces temps libres et ces temps calmes sont aussi des moments privilégiés pour un suivi plus individualisé de l'enfant (discussion, jeux à deux ou en petits groupes...).

Une présence dans chaque lieu sera établie à tour de rôle par les animateurs, de sorte à offrir à chacun aussi un temps personnel.

### **Il permet :**

- des échanges libres et riches,
- l'autonomie et la prise d'initiatives sur des temps informels,
- l'épanouissement personnel de chacun dans le choix de ses actions,
- la découverte et l'apprentissage du respect pour soi et son rythme personnel, ainsi que pour autrui.
- La socialisation

## **L'ACTIVITE : 14h30 - 16h30**

- Sensibilisation et présentations de l'activité aux enfants.
- Installation avec les enfants
- Déroulement des activités des animateurs.
- Rangement avec les enfants

## **GOUTER : 16h30 - 16h45**

Temps de pause gourmande essentiel dans l'après-midi, permettant une répartition plus équilibrée des apports nutritionnels sur la journée. Il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée.

## **BILAN AVEC LES ENFANTS : 16h45 - 17h00**

L'animateur prend un temps avec les enfants pour faire le bilan de la journée. Il peut être animé sous plusieurs formes. Il est important de varier les méthodes pour réaliser ce bilan.

Celui-ci permet de compléter le bilan des animateurs.

## **TEMPS D'ACCUEIL DU SOIR : 17h00 - 18h30**

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de "l'au revoir", de la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. Les départs sont échelonnés.

Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonome (Voir le temps d'accueil du matin).

Les animateur rappellent aux enfants de ne rien oublier (dessin, activités manuelles, doudou, vêtements).

Les animateurs échangent avec les parents. Ils remettent la fiche de présence sur le bureau pour le lendemain.

Les animateurs de fermeture veilleront à laisser la salle et les placards rangées. Les animateurs informent leur départ.

## LES MOYENS

### ↳ Matériel :

- Le lieu d'accueil. Cet endroit doit être aménagé en conséquence afin que l'enfant et le jeune s'y sente bien.
- Le matériel pédagogique pour les diverses activités.
- Un ordinateur
- Etc...

### ↳ Humains :

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.

Les animateurs participent à des temps de préparation avant chaque période de vacances.

Le directeur accompagne les animateurs dans la vie quotidienne pour veiller à la bonne application du projet pédagogique et contribuer à la formation des animateurs.

Les stagiaires bénéficient de temps d'échange réguliers avec la directrice ainsi qu'un appui formatif avec l'ensemble de l'équipe. Réunion de bilan au minimum 1 fois / semaine.

### ↳ Financier :

Le coût de l'action est centré sur le taux horaire des animateurs vacataires ainsi que le coût des projets d'animations.

Différents partenaires comme la CAF et la COPLER participent activement au financement de nos projets. La contribution des familles est également essentielle au fonctionnement de l'association.

## LES CRITERES D'EVALUATION

Les objectifs sont fixés et évalués tout au long des actions menées dans le cadre de l'accueil de loisirs. Cela permet de vérifier la pertinence de l'action de l'équipe. De manière ludique, des bilans seront effectués chaque fin de journée avec les enfants et les jeunes, afin de prendre connaissance des réelles portées pédagogiques des activités réalisées. De plus, des réunions bilans sont organisées 1 fois par semaine avec l'équipe d'encadrement au complet.

Divers outils de réflexion sont à la disposition des animateurs, en particulier un arbre à post-its permettant un retour concret des actions menés permettant de mettre en place une réflexion et une analyse du travail de l'équipe.